

Nouveau Bâtiment du Conseil National:

La préoccupation de voir un bâtiment, trop moderne avec trop de "verre", qui ne s'intégrait pas dans l'environnement de la vieille ville, s'estompe grâce au nouveau projet qui semble mieux adapté à l'architecture du Rocher...

certaines s'interrogent si le nombre de bureau prévu (1 par conseiller) et le nombre de places dans l'hémicycle, ne sont pas trop ambitieux; la majorité de SYNERGIE MONEGASQUE pense que c'est une vision futuriste pour permettre aux élus d'avoir de bonnes conditions de travail et de motiver le public à participer à des réunions publiques ou à des manifestations organisées par la Haute Assemblée.

loi "HABITATION - CAPITALISATION ":

Enfin la dénomination a changé !

pourquoi Gouvernement et Conseil National se sont obstinés pendant si longtemps à employer les termes mensongers "*d'accession à la propriété*".

SYNERGIE MONEGASQUE revendiquait la dénomination "*d'usage et habitation*"; mais la nouvelle dénomination nous convient parfaitement car elle reflète la réalité juridique.

C'est une loi utile car elle permet à ceux qui le souhaitent de bénéficier de ce dispositif.

Cependant, SYNERGIE MONEGASQUE maintient sa position:

1 1/2 le loyer était trop bas pour les immeubles récents et les grilles du Gouvernement étaient basées sur un prix de construction au m² trop élevé; nous proposons autour de 2000 € le m².

résultat, au lieu d'accepter de négocier à l'époque, le Gouvernement a voulu défendre son critère et finalement a subi celui du Conseil National !

Tant mieux pour les monégasques !

Nous maintenons aussi le regret que des critères spécifiques ne soient pas complétés à ceux en application pour l'accession à la location.

Cela aurait permis à des familles de monégasques qui ne peuvent pas bénéficier de la location (parce qu'elles n'ont pas les points de "*l'absence de logement ou l'inadéquation du logement*") d'être dans le cadre de la loi "HABITATION - CAPITALISATION".